

# La Réglementation de la pêche en Vienne

## Heures légales de pêche 2026

Circulations des embarcations						
La circulation des embarcations à moteurs électriques et thermiques est autorisée avec une vitesse limitée à 10 km/h sur les rivières « la Creuse » et « la Couze » hors retenues des barrages de Descartes, Chardes, la Roche et Jousseau et hors la section comprise entre le barrage de Châtre et le barrage de la Manufacture de Châtelerauldt qui font l'objet de réglements particuliers (voir www.peche86.fr).						
Jour	3	10	17	24	31	
Matin	8:12	8:11	8:07	8:01	7:53	
Soir	17:53	18:01	18:10	18:20	18:30	
Janvier						
Jour	7	14	21	28		
Matin	06:57	06:43	06:29	06:16		
Soir	19:22	19:52	19:42	19:52		
Février						
Jour	7	14	21	28		
Matin	06:57	06:43	06:29	06:16		
Soir	19:22	19:52	19:42	19:52		
Mars						
Jour	4	11	18	25		
Matin	07:02	06:49	06:36	06:24		
Soir	21:01	21:11	21:20	21:29		
Avril						
Jour	2	9	16	23	30	
Matin	06:12	06:02	05:53	05:46	5:40	
Soir	21:39	21:48	21:57	22:05	22:12	
May						
Jour	6	13	20	27		
Matin	05:56	05:34	05:35	05:37		
Soir	22:18	22:22	22:25	22:26		
Juin						
Jour	4	11	18	25		
Matin	05:41	05:24	05:53	06:00		
Soir	22:24	22:21	22:15	22:08		
Juillet						
Jour	1	8	15	22	29	
Matin	06:09	06:17	06:26	06:35	6:44	
Soir	22:00	21:40	21:38	21:26	21:15	
Août						
Jour	5	12	19	26		
Matin	06:53	07:02	07:11	07:20		
Soir	21:00	20:46	20:32	20:18		
Septembre						
Jour	3	10	17	24	31	
Matin	07:29	07:39	07:48	07:58	07:08	
Soir	20:04	19:51	19:38	19:26	18:15	
Octobre						
Jour	5	12	19	26		
Matin	07:56	08:03	08:08	08:11		
Soir	17:41	17:41	17:42	17:46		
Novembre						
Jour	7	14	21	28		
Matin	07:19	07:29	07:39	07:48		
Soir	18:05	17:56	17:49	17:44		
Décembre						
Jour	5	12	19	26		
Matin	07:56	08:03	08:08	08:11		
Soir	17:41	17:41	17:42	17:46		

## Procédés et modes de pêche autorisés

### 1<sup>re</sup> catégorie 2<sup>me</sup> catégorie

Nombre de ligne(s) montée(s) sur canne(s) équipée(s) de 2 hameçons au plus ou de 3 mouches artificielles

1

4

Nombre de balances à écrevisses (diamètre 30 cm mailles de 10 mm)

6

6

Asticots et larves de diptères (fillets vers de vase)

Oui

Oui

Pêche au ver en montage drop shot, tirette, manié avec une tête plombée ou autre...

Oui

(Toute l'année)

## Pêche de l'anguille jaune : ATTENTION PROJET DE DÉCRET EN COURS, MODIFICATIONS POSSIBLES EN 2026 !

Lorsque vous pêchez une anguille jaune, vous devez remplir un "carnet de pêche de l'anguille" (officiel). Ce document, obligatoire, est à remplir IMMÉDIATEMENT en cas de capture et à envoyer à la Fédération de pêche de la Vienne à la fin de chaque saison.

déchargez-le dans le document en scannant le QR code ci contre

ou téléchargez-le sur notre site internet www.peche86.fr

et enfin, vous pouvez contacter la Fédération qui vous l'enviera par mail.



## Gardez un oeil sur la ligne !



Vous souhaitez bonne pêche !

... et soudain ça devient de remonter sur la berge.

On croit que la priorité, c'est de remonter une truite...

Lorsque vous pêchez à proximité d'un berge ou d'une zone hydroélectrique, il vaut mieux éviter de faire tomber vos équipes dans l'eau. Si vous tombez dans l'eau, il vaut mieux se dégager et se débarasser de ses équipes.

Il convient de se débarasser de ses équipes pour la sécurité de la vie et de l'environnement.

Calme apparent, risque présent

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

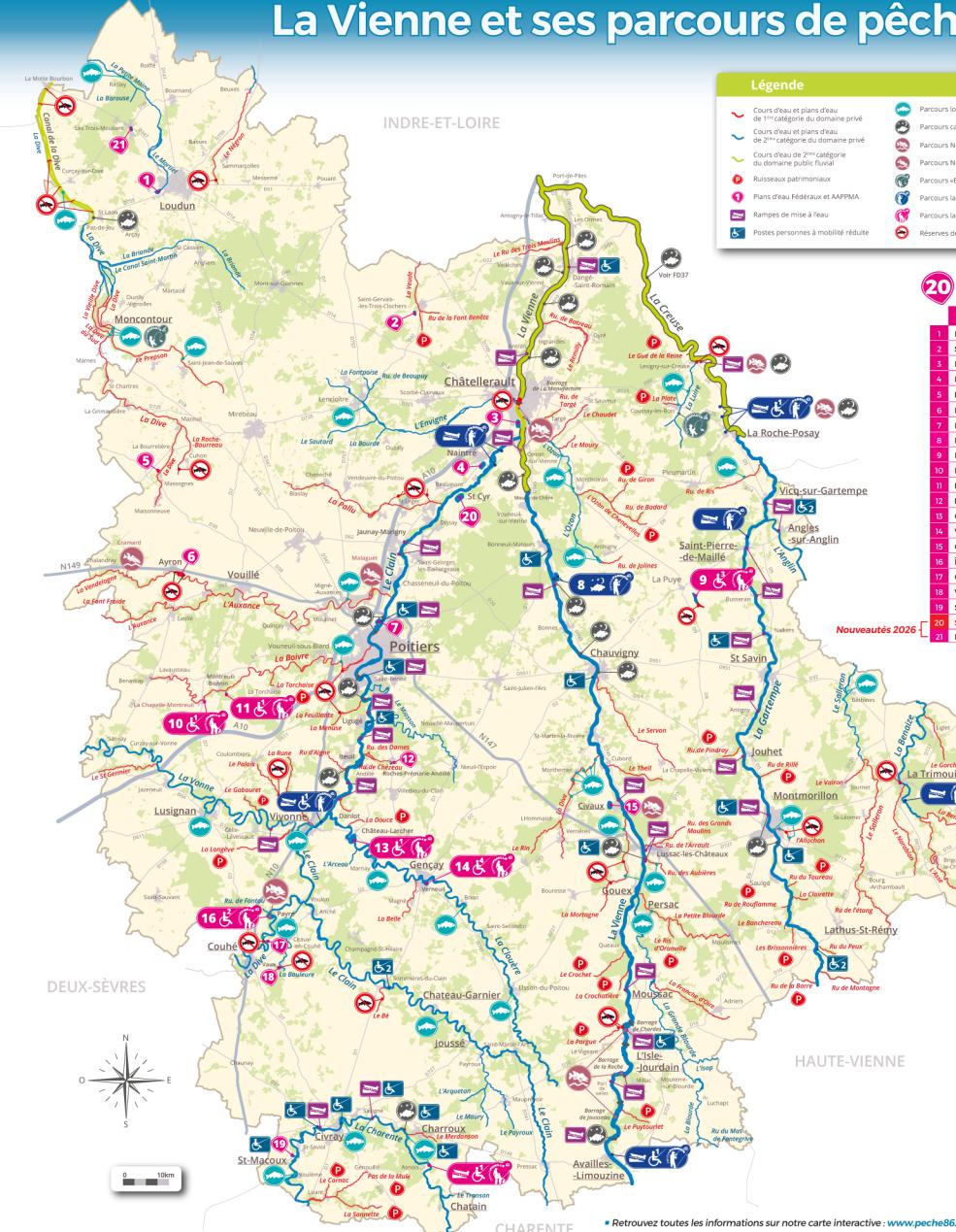
réutilisez vos équipes.

www.edf.fr/elec/apeau-risque-present

Utilisez des équipes économiques et

# La Vienne et ses parcours de pêche

Scannez ce QR code avec votre smartphone et retrouvez nous sur notre site Internet [www.peche86.fr](http://www.peche86.fr)



Légende	
Cours d'eau et plans d'eau de 1 <sup>ère</sup> catégorie du domaine privé	Parcours llosine truite
Cours d'eau et plans d'eau de 2 <sup>e</sup> catégorie du domaine privé	Parcours de nuit
Cours d'eau de 3 <sup>e</sup> catégorie du domaine public fluvial	Parcours No-Kill black-bass
Ruisseaux patrimoniaux	Parcours No-Kill mouche
Plans d'eau Fédéraux et AAPMMA	Parcours «Enfants»
Rampes de mise à l'eau	Parcours labellisés «Passion»
Postes personnes à mobilité réduite	Parcours labellisés «Famille»
	Réserves de pêche

## 20 PLANS D'EAU disponibles avec votre carte, sans supplément !

Plan d'eau	Surface Ha	Nbre cannes	Car	Ouverture / Fermeture
1 BEAUSOLEIL (Loudun)	1,5	2	2*	Toute l'année
2 ST CERVAIS LES 3 CLOCHERS	0,66	2	2*	Toute l'année
3 NONNES (Châtellerault)	3,5	1	1*	14/03 au 20/09
4 NAINTRÉ (Brionn)	2,7	1	1*	Toute l'année
5 MASSOGNES	1	1	1*	Toute l'année
6 FLEIX (Ayon)	14	4	2*	14/03 au 29/01
7 LA FOLIE (Poitiers)	2,2	1	2*	Toute l'année
8 BELLEGONDES	6	1	2*	Toute l'année
9 LA PUVE	10	1	2*	Toute l'année
10 LA CHAPELLE-MONTREUIL	1,5	1	2*	Toute l'année
11 MONTREUIL-BONNIN	1	1	2*	Toute l'année
12 ROCHE-PREMARIAC-ANDILLÉ	1	1	2*	Toute l'année
13 CHATEAU-LARCHER (stade)	2,2	1	2*	Toute l'année
14 VERNEUIL (Cençay)	2,5	1	2*	Toute l'année
15 CIVIAUX	2,5	1	2*	Toute l'année
16 ÎLES DE PAYRÉ	8	4	2*	Toute l'année
17 CHATILLON	0,15	2	2*	Toute l'année
18 VAUX	0,65	3	2*	Toute l'année
19 ST MACOUX	1,9	2	2*	Toute l'année
20 ST CYR (BAS DE LOISIRS)	70	1	1	Règlement spécifique
21 LES TROIS MOUTIERS	1	2	2*	Toute l'année

**Attention :**

- La réglementation peut varier d'un site à l'autre.
- Des fermetures temporaires peuvent également avoir lieu en raison d'alevinages, d'élevages, d'entrainements ou d'animations.
- En cas de vigilance météo, veuillez respecter les préconisations de Météo France. La Fédération ne pourra pas être tenue responsable de vos actes. Merci de bien vous renseigner avant de vous y rendre. Retrouvez toutes les informations sur notre site Internet : [www.peche86.fr](http://www.peche86.fr)

## PARCOURS NO-KILL (GRACIATION)

Type	Lieu	Plan d'eau ou cours d'eau
Carnassiers + Toutes espèces	ST CYR	Plan d'eau (Base de loisirs) Réglementation spécifique
CRAMARD	L'Auxance (1 <sup>ère</sup> cat)	
MALAGUET	L'Auxance (1 <sup>ère</sup> cat)	
LA CHAPELLE-MONTREUIL	Du 1 <sup>er</sup> samedi de novembre au 1 <sup>er</sup> dimanche de mars inclus	Plan d'eau (2 <sup>e</sup> cat) Réservoir mouche
ST CERVAIS LES 3 CLOCHERS	Du 1 <sup>er</sup> samedi de novembre au 1 <sup>er</sup> dimanche de mars inclus	
ST MACOUX	Du 1 <sup>er</sup> samedi de novembre au 1 <sup>er</sup> dimanche de mars inclus	
CHARDES		
CHATELLERAULT (LA MANU)	La Vienne (2 <sup>e</sup> cat) (Barrages)	
JOUSSEAU		
ROCHES		
CIVUAUX		
ÎLES DE PAYRÉ	Plan d'eau (2 <sup>e</sup> cat)	
NONNES		
LA ROCHE POSAY-LESIGNY/C		

## PARCOURS DE PÊCHE À LA CARPE DE NUIT

Pour rappel : La réglementation "pêche à la carpe de nuit" prend effet 30 mn après le coucher du soleil et se termine 30 mn avant son lever.



## PARCOURS DE PÊCHE À LA CARPE DE NUIT

Cours d'eau / Plans d'eau	Communes	AAPPMA	Secteurs	Long
Plan d'eau "Terres du Vieux Bellefonds"	Bonneuil Matours	Fédération 86	Direction Chauvigny, entrée du site à 3 km de la sortie de Bonneuil-Matours. (Postes identifiés)	6 ha
Canal de la Dive	Curçay sur Dive	RD & RG du pont de Pas de Jeu à 50m en amont de l'écluse de Lucinge		1500 m
Charente	Charroux	RD - Espace pêche (station de pompage)		350 m
	Iteuil	RG - Au niveau de l'embranchure du ruisseau d'Aigne		800 m
	Poitiers	RD - "Les Prés Hermès" (La Varenne)		1040 m
		RD - "Les Prés de l'hôpital des champs" (Les prés Richards)		900 m
		RG "La Grange des Prés" (La Folie-SPA)		450 m
		RD - "Passeourdairin"		1000 m
Clain	St Benoît			
Creuse	Grand Châtellerault	La Roche Posay	RD & RG Confluence de la Cartempe avec la Creuse - Amont du pont de Lésigny	11,7 Km
	Montmorillon	Montmorillon	RG "Les îlets"	400 m
	Saulgé		RG "Le Vladuc"	168 m
Cartempe	Availles-Limouzine	Availles	RD "Face à île de la Belletière"	762 m
	Bonneuil Matours	Fédération 86	RD - Dans site de la Fédération "Les Terres du Vieux Bellefonds", côté Vienne	400 m
	Lussac-les-Châts	Percac	RD - Face camping de Mauvillant	270 m
	Chauvigny	Chauvigny	RD - Aval Pont de chemin de Fer (Vélorail)	225 m
Vienne			RD - Sortie de Chauvigny (portique en bois) - RD 749	193 m
	Grand Châtellerault	Châtellerault	RD & RC De laval du moulin de Chitré - Limite amont des étangs de Nonnes. *	7000 m
	Grand Châtellerault		RD & RG aval du pont Henry IV - 150m à l'amont de la confluence avec la Creuse. *	24,8 Km

\*Attention, pour rappel, la pêche de nuit est interdite sur les lots A1 à A8 du dernier dimension d'avril au dernier dimanche de juin, afin de protéger la reproduction de l'Alose sur l'axe Vienne-Creuse. Les lots A1 à A8 commencent du Moulin de Chitré jusqu'à l'embranchure du ruisseau du moulin du Té en aval d'Antran.

En dehors des heures de navigation légales et uniquement sur les parcours de pêche à la carpe de nuit, seule la pêche à la carpe, à partir d'une embarcation stationnée et accostée en berge pour la nuit, est autorisée. Toute autre activité de pêche à partir d'une embarcation la nuit, est interdite.

### Règlement spécifique pour la pêche de nuit :

- Remise à l'eau systématique de toutes les espèces. Interdiction de maintenir les poissons en captivité ou de les transporter.
- Il est interdit d'utiliser des esches animales et seuls les hameçons simples sont autorisés. La pêche au montage téléphérique (cassant) avec ou sans bouée sur plus de la moitié du cours d'eau est interdite!

Rappel : Même hors parcours de nuit, il est interdit de transporter vivantes les carpes de plus de 60 cm.



## PARCOURS DE PÊCHE À LA TRUITE "LOISIRS" - Listes du nord au sud de la Vienne (voir carte ci-contre)

La pêche sur ces parcours est interdite par arrêté préfectoral, les vendredi du 1er janvier au 31 mai (sauf jours fériés). Dates indicatives, sous réserve de bonnes conditions climatiques et de disponibilités des pisciculteurs.

AAPPMA - Rivières	Long.	Limite amont	Limite aval	Semaines de Lichères
LOUDUN - Le Canal de la Dive	2000 m	Pelle de Veillard	Pelle de Charrière au lieu-dit "Celles"	
LOUDUN - La Petite Maine	1100 m	Pont de la rue de la Caudinière	Pont de la D49	
MONCONTOUR - Les 3 Dives	4000 m	Brancardier - Pont de la Preposse	Brancardier - Pont de l'Aigüelle	Pour les 3 bras : Déviation Moncontour - D165
MONCONTOUR - Le Preposson à St Jean de S.	1200 m	Confluence Preposson/Fosse de la Tourangelle	Barrage du Chatillon aval point de Favard	
CHATELLERAULT - Le Preposson à Lencloître	6000 m	350 m amont point de ru du Rognon au Jaccquin	Baie Clapier (D 16) et la Carenne Circaine (RC)	
CHATELLERAULT - L'Ozon à Monthiron	7500 m	D 15. 300 m amont point de ru Vouneuil s/venne	Arrond du seuil avec passer à poisons à laval des points du moulin de Mazery	
UVCC-G - Le ru de Coussay à Léigny	6000 m	Pont du lieu dit "les Diomèdes"	Pont du Châtaignier "la Boutelaye"	
UVCC-G - La Plate à Coussay-les-Bœufs	1600 m	Stade de Coussay-les-Bœufs	Confluence avec la Luire	
VICQ/CARTEMPE - Le Ris vers Vlqc	150 m	Lieu dit "La Chatangelle" ; "Les mourandises"	Pont du lieu dit "Chantegros" - R.D 5	
ST SAVIN - Le Salleron à Béthines	1000 m	Moulin Brûlé (Pont de bois)	Pont de pierre (gué)	
ST SAVIN - Le Salleron à St Malent	1200 m	Moulin St Malent	Moulin de Boissac	
CHALIVINY - L'Ozon vers Archigny	6500 m	Parement aval du pont de la D2E "Moulin de Vaux"	Aval du Cud de Nollé	
CHALIVINY - La Dive de Monthemer	6500 m	Pont de chemin de fer la Liendre	Pont de Chabane - Salles en Toullon RD 14c	
CHALIVINY - La Mortagne vers Mazerolles	3500 m	100 m amont pont de Bergaut	Chemin de Porterau, sauf brief de Crochet (du moulin à la Pierre levée)	
POTIERS - L'Auxance	4500 m	Canal de Migné (Moulin Carton)	Grand Pont (Pont SNCF)	
POTIERS - La Boivre	5000 m	Pont de Vouneuil / Béard (D87)	Pont petit pont de la Cassette	
VIVONNE - Le Clain	545 m	Parking piscine municipale	Bras principal : embouchure avec la Vienne. Bras secondaire : fin du parking canoë kayak	
VIVONNE - La Clouère à Marnay	435 m	Intersection des deux bras, 220 m amont du pont de la D144	210 m en aval du pont de la D144, en face du Pont du Four	
LUSIGNON - La Vonne au camping	400 m	Barrage sous la plage	Barrage à l'apét camping aval Vuachuron	
GENDAY - La Clouère à Brión	100 m	Pont du D102		
GENDAY - La Clouère à Usson	1400 m	Du Cuit d'Artion	Seuil des prés de Limoges	
COUZE - La Dive à Châtillon	1000 m	Barrage de la mairie de Châtillon	D 727 Pont d'Usson du Poitou	
PERSAC - La Petite Bloude	2500 m	De la D 12 direction Moulières	Barrage de Papais	
PERSAC - Les Aubées à Lussac	3000 m	Pont des Ors (chemin des canières)	Face calcaire avec plan de l'eau communal	
GOUX - La Mortagne	1000 m	Les ponts de Bourzane R.D 31	Pont de Morjon par le R.D 727	
MONTMORILLON - L'Allion	150 m	Seuil de la D 117 - Rte de Bourg-Achambault	Camping de l'Allion	
MONTMORILLON - La Cartempe	340 m	Seuil des prés de Limoges	Station de Pompage	
CHATEAU GARNIER - Le Clain	1800 m	Lieu dit "la Pigerie"	Lieu dit "Les Minères" + Vieille passerelle à laval de l'aire de loisirs	
CHARROIX - La Charente à Arnois	700 m	En face Mont Laurier	Lieu dédié aux sports nautiques	
CHARROIX - La Charente à Charroux	850 m	Barrage de l'île de l'Aiguelle (Ancien champ de course)	Limite amont du bras de Chantegros	
CIVRAY - La Charente à Civray	2200 m	Seuil d'entrée du bras de la Blancheisserie + bras-méandre	Pont des barres dans Civray (Rue des barres)	
CIVRAY - La Charente à Savigné	1750 m	Seuil du D 104, lieu dit "Les Crosets du Chaffaud"	R.D 148 Lieu dit "Bellevue"	
CIVRAY - La Charente à Savigné	400 m	Pont pour tous les bras : barrage du moulin du Ros	Confluence des 2 bras en face de "Chez Blondin"	
ST MACOUR - La Charente à Vouillé	100 m	Pont pour tous les bras : confluent des 2 bras à l'aval de la chaussée du Moulin de Roche sous Neul	Confluence des 2 bras à l'aval de la chaussée du Moulin de Roche sous Neul	

Des déversements de truites fario et d'arc en ciel se font dans d'autres zones non caractérisées "parcours truites". Se renseigner auprès des présidents d'associations de pêche locales.

\*Retrouvez toutes les informations complémentaires (actualités, situations géographiques) de nos parcours sur notre site Internet : [www.peche86.fr](http://www.peche86.fr)